



Charte du Bénévole

Lompoul Nature

Bienvenue dans la communauté **Lompoul Nature** !

En choisissant de participer à nos activités, vous devenez un acteur du projet : vous contribuez à la ferme biologique, à l'écolodge et au développement de la communauté locale.

Cette charte exprime nos valeurs communes et les engagements réciproques.

Nos valeurs partagées

- **Respect de la nature** : préservation de l'eau, gestion des déchets, économie circulaire.
- **Esprit de solidarité** : entraide entre bénévoles, équipe et habitants.
- **Ouverture culturelle** : écoute, curiosité, respect des coutumes locales.
- **Bienveillance et sécurité** : attention à soi, aux autres et aux animaux.

Formules de participation

Nous proposons trois formules de séjour participatif. Les tarifs incluent l'hébergement (tente équipée ou chambre partagée selon disponibilité), deux repas par jour à base de produits bio de la ferme et l'encadrement des activités.

Engagements de Lompoul Nature

- Offrir un accueil chaleureux, un hébergement simple mais confortable.
- Fournir deux repas sains et majoritairement issus de notre production biologique.
- Assurer une formation de base aux activités agricoles, culinaires ou artisanales prévues.
- Mettre à disposition l'équipement de protection nécessaire pour les tâches définies.



Engagements du bénévole

- Participer activement aux tâches convenues selon la formule choisie (4 à 5 heures par jour en moyenne).
- Respecter les règles de vie collective : propreté, horaires, usage modéré de l'eau et de l'électricité.
- Préserver la tranquillité du lieu : pas de bruit excessif, respect du repos des autres.
- Se comporter avec respect envers l'équipe, les autres bénévoles et la communauté locale.
- Souscrire une assurance voyage/accident couvrant la durée complète du séjour et en fournir la preuve à l'arrivée.
- Signaler toute difficulté, problème de santé ou incident à l'équipe encadrante.

Code de conduite

- Zéro tolérance pour toute forme de harcèlement, de violence, ou de consommation de drogues.
- Respect strict des coutumes locales et des lieux de culte.

Validation

Avant le début du séjour, chaque bénévole signe :

- La présente **Charte du bénévole**,
- Les **conditions d'accueil**,
- Une **décharge de responsabilité** pour les activités agricoles ou artisanales.

Cette charte garantit une expérience enrichissante, solidaire et respectueuse pour tous.



Charte du Bénévole

Engagements du bénévole

- Participer activement aux tâches convenues selon la formule choisie (4 à 5 heures par jour en moyenne).
- Respecter les règles de vie collective : propreté, horaires, usage modéré de l'eau et de l'électricité.
- Préserver la tranquillité du lieu : pas de bruit excessif, respect du repos des autres.
- Se comporter avec respect envers l'équipe, les autres bénévoles et la communauté locale.
- Souscrire une assurance voyage/accident couvrant la durée complète du séjour et en fournir la preuve à l'arrivée.
- Signaler toute difficulté, problème de santé ou incident à l'équipe encadrante.

Code de conduite

- Zéro tolérance pour toute forme de harcèlement, de violence, ou de consommation de drogues.
- Respect strict des coutumes locales et des lieux de culte.

Validation

Avant le début du séjour, chaque bénévole signe :

- La présente **Charte du bénévole**,
- Les **conditions d'accueil**,
- Une **décharge de responsabilité** pour les activités agricoles ou artisanales.

Cette charte garantit une expérience enrichissante, solidaire et respectueuse pour tous.



Charte du Bénévole